

LIGNE NOUVELLE PROVENCE COTE D'AZUR (LNPCA)
PROJET DES PHASES 1 & 2

COMITE DE PILOTAGE DU 14 NOVEMBRE 2023

COMPTE-RENDU

Lien de téléchargement pour le support du COPIL ainsi que la Convention-Cadre et ses annexes :

[HTTPS://WETRANSFER.COM/DOWNLOADS/F90EDBF73A5CD861824C918B59E73D0820240125142056/2/BF0FF7E1A061B9CB090AF1901401C1B20240125142110/530F92](https://wetransfer.com/downloads/f90edbf73a5cd861824c918b59e73d0820240125142056/2/bf0ff7e1a061b9cb090af1901401c1b20240125142110/530f92)

VERSION DEF du 25/01/2024

LES ETUDES SONT FINANCEES PAR :



Introduction du COPIL

M. Christophe MIRMAND - Préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Remercie les participants présents élus, services des collectivités et services de l'État ainsi que ceux de SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions
- Rappelle l'importance du cheminement réalisé sur le projet
- Salue notamment la présence du Vice-Président de la Région Sud et du PDG de SNCF Réseau
- Annonce que Jean-Pierre LESTOILLE (IGEDD) prendra la succession de Pierre-Alain ROCHE (IGEDD) en tant que président du COTEC LNPCA, mandaté par le ministère des transports
- Rappelle différents points abordés à l'ordre du jour du dernier COPIL du 3 juillet 2023 :
 - La validation de la stratégie de recherche de financements du projet auprès de l'UE
 - Le positionnement du site d'implantation du SMR Ouest Provence à Avignon
 - La validation de différents avenants aux protocoles et conventions de financement et le principe de signature d'une convention anticipée pour les 1ères opérations de 2024 et 2025
 - Le mandatement du COTEC pour proposer une convention cadre
 - L'engagement du processus pour la reconstitution d'une offre de logement sur Bassens 2
 - ...
- Se réjouit des avancées du projet et de la cohésion / solidarité et l'intelligence collective de l'ensemble des partenaires du projet
- Précise que l'ordre du jour du COPIL du 14 novembre 2023 va porter sur les points suivants :
 - **Conventions à valider**
 - Convention-Cadre (Version 14bis) qui a fait l'objet d'échanges nourris entre partenaires courant 2023 et qui, si elle est validée par le présent COPIL, sera proposée cet après-midi au CA de la SLNPCA puis aux autres instances délibérantes des partenaires
 - Convention financière PRO/REA n°1
 - **Lancement de la compétition de projets de la gare de Marseille St Charles** suite à l'important travail réalisé par SNCF G&C en étroite coopération avec les partenaires
 - **Calendrier des instances de gouvernance du projet**
 - **Information sur le périmètre du dossier de subvention UE MIE 2023**
 - **Validation de l'abandon de la Médiation Royal Palm**
 - **Point sur l'information du public et la concertation continue**
 - **Point sur la candidature des Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes aux JO d'hiver 2030**
- Informe qu'à l'issue du COPIL, il invite les participants à partager un temps de convivialité pour remercier les 2 futurs retraités, Pierre-Alain ROCHE et Jean-Marc ILLES, qui ont beaucoup œuvré pour la réussite de ce projet au cours des dernières années.

M. Jean-Pierre SERRUS – Vice-Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Remercie les participants, élus et services pour leur présence au COPIL du jour
- Transmet le message amical du Président Renaud MUSELIER à tous les participants

- Partage l'importance de ce COPIL qui porte sur la préparation des phases opérationnelles du projet des phases 1 & 2 LNPCA
- Partage que la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, sous l'impulsion de son Président Renaud MUSELIER, est pleinement engagée pour la mobilisation des fonds européens afin de contribuer au financement du projet
- Partage que la LNPCA constitue un socle des projets futur de mobilités de la région et notamment des départements et métropoles traversés
- Rappelle que depuis le début du projet, Renaud MUSELIER est particulièrement mobilisé pour que le calendrier du projet soit respecté :
 - Indique que la candidature des 2 Régions aux JO d'hiver 2030 constitue une opportunité pour accélérer le calendrier de réalisation du projet
 - Invite les participants, et notamment les 2 maîtres d'ouvrage, à saisir cette opportunité pour contribuer à accélérer tout ce qui est possible dans le projet

M. Matthieu CHABANEL – PDG de SNCF Réseau

- Partage son enthousiasme de participer au COPIL du projet LNPCA qui fédère les énergies des territoires concernés
- Partage l'importance du COPIL du jour et de l'approbation de la gouvernance et des règles de pilotage du projet (convention cadre) qui permettront en particulier de doter les partenaires d'outils pour faire face aux vicissitudes que pourrait être amené à rencontrer le projet à l'avenir
- Partage l'importance du travail de conviction à réaliser par les partenaires en matière de mobilisation des fonds européens (fonds européens qui sont très sollicités) et de développer un argumentaire percutant sur le « chaînon manquant » de l'arc ferroviaire méditerranéen
- Indique que SNCF Réseau est déjà mobilisée pour les JO de 2024 et prend l'engagement d'accompagner la candidature des deux Régions pour les JO d'hiver de 2030 à la fois sur les infrastructures et sur les services
- Rappelle l'organisation spécifique mise en place par SNCF pour simplifier les interfaces des cofinanceurs du projet avec les maîtres d'ouvrage SNCF Réseau et SNCF G&C, avec la création de l'Agence LNPCA
- Partage que Jean-Marc ILLES va quitter ses fonctions de chef de mission pour prendre sa retraite et que Jacques PAULET va le remplacer dans cette responsabilité
- Remercie également Pierre-Alain ROCHE pour son implication et son travail de facilitation qui ont permis de contribuer significativement au bon avancement du projet au cours des dernières années

Synthèse des présentations et échanges

1. Conventions

Validation Convention-Cadre (Version 14bis)

M. Jean-Marc ILLES – Directeur de l'Agence LNPCA – SNCF Réseau et M. Stéphane COUGNON – Directeur de projet LNPCA pour SNCF G&C

- Présentent la démarche de mise au point de la convention cadre et les principaux éléments de son contenu ainsi que le calendrier prévisionnel de sa signature
- Présentent la démarche structurée autour des 6 conventions

M. Christophe MIRMAND - Préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Salue le travail réalisé et propose au COPIL d'approuver cette convention cadre

M. Louis NEGRE - Vice-Président de la Métropole Nice-Côte d'Azur

- Remercie tous les partenaires pour le travail réalisé concernant la mise au point de cette convention cadre qui va permettre de déboucher sur les premières phases de réalisation du projet à travers l'engagement des travaux

M. Christophe MIRMAND - Préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Après avoir consulté tous les membres du COPIL, prend acte de l'accord unanime des partenaires cofinanceurs sur la convention cadre proposée

Validation contenu CFI PRO/REA n°1

M. Jean-Marc ILLES – Directeur de l'Agence LNPCA – SNCF Réseau

- Présente le contenu du projet de convention CFI PRO/REA n°1 proposé à la validation du COPIL

M. Jean-Baptiste DE CAGNY – DGITM

- Salue l'importance du travail réalisé par SNCF en étroite coopération avec la DGITM qui permet aujourd'hui à l'Etat de valider cette convention

M. Christophe MIRMAND - Préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Après avoir consulté tous les membres du COPIL, prend acte de l'accord unanime des partenaires cofinanceurs sur la CFI PRO/REA n°1

2. Calendrier des instances

M. Jean-Marc ILLES – Directeur de l'Agence LNPCA – SNCF Réseau

- Présente le calendrier prévisionnel de mobilisation des instances du projet pour l'année à venir

M. Christophe MIRMAND - Préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Propose au COPIL de valider la feuille de route des instances de gouvernance du projet
- Après avoir consulté tous les membres du COPIL, prend acte de l'accord unanime des partenaires cofinanceurs sur ce calendrier de mobilisation des instances de gouvernance

3. Information sur le périmètre du dossier de subvention UE MIE 2023

M. Jean-Marc ILLES – Directeur de l'Agence LNPCA – SNCF Réseau

- Présente la démarche de mobilisation des fonds européens engagée, avec à la fois le cadrage de l'enveloppe financière demandée et la logique argumentaire complémentaire développée : notion de chaînon manquant pour la traversée souterraine de Marseille et de liaison transfrontalière pour la navette azurienne jusqu'à Vintimille et au-delà)

M. Stéphane COUGNON – Directeur de projet LNPCA pour SNCF G&C

- Présente les éléments relatifs à la démarche de demande de subvention des PEM

M. Louis NEGRE - Vice-Président de la Métropole Nice-Côte d'Azur

- Partage que lors des échanges qu'il a pu avoir avec la DG Move de l'UE, cette dernière a insisté sur l'importance d'explicitier le caractère transfrontalier du projet LNPCA
- Partage la pertinence de développer un argumentaire structuré et convaincant portant sur le « chaînon manquant de Marseille Saint-Charles » et le « caractère transfrontalier du projet »
- Indique l'importance de se projeter sur les SERM
- Rappelle la mise en place par M. Christian ESTROSI d'un comité de pilotage transfrontalier

M. Jean-Pierre SERRUS – Vice-Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Rappelle la mobilisation de la Région qui s'est portée candidate pour animer les réflexions sur la mobilité ferroviaire transfrontalière
- Indique que la Région a reçu M. Peter BALAZS (coordinateur du corridor mer du Nord / mer Baltique) à Marseille et que ce dernier a été sensible à l'argumentaire sur le « chaînon manquant »
- Indique que la Région souhaite mobiliser prochainement Mme Iveta RADICOVA (coordinatrice du corridor méditerranéen) pour lui faire partager le caractère européen et transfrontalier du projet LNPCA

M. Pierre-Alain ROCHE – IGEDD

- Partage l'importance accordée par l'UE au développement de l'ERTMS, dont le déploiement est étroitement coordonné avec le projet LNPCA sur l'axe Marseille-Vintimille
- Partage que le calendrier du projet LNPCA n'est pas forcément synchrone avec celui des processus de décision de l'UE et qu'il conviendra de travailler étroitement avec l'UE pour contribuer à mobiliser des financements significatifs

M. Christophe MIRMAND - Préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Propose au COPIL d'acter la stratégie proposée pour la mobilisation des financements européens
- Prend acte de l'accord unanime des partenaires cofinanceurs sur cette stratégie

4. Lancement de la compétition de projets de la gare de Marseille St-Charles

M. Stéphane COUGNON – Directeur de projet LNPCA pour SNCF G&C

- Présente la démarche engagée pour la compétition de projets relative à la gare de Marseille Saint-Charles
- Complète son intervention en rappelant que le COTEC du 9 novembre a traité une proposition de modification de programme mineure sur le secteur NAE et qu'un groupe de travail associant SNCF et les partenaires va être mobilisé pour affiner la méthode de traitement des futures modifications de programme

M. Frédéric VIGOUROUX – Maire de Miramas – Métropole Aix-Marseille-Provence

- Remercie SNCF G&C pour la présentation complète réalisée
- Partage que la traversée souterraine de Marseille est très importante, au-delà du tunnel, pour l'avenir des quartiers adjacents à la gare de Marseille Saint-Charles
- Partage que la Métropole et la Ville de Marseille ont des exigences qu'elles ont formalisées dans un document remis aux maîtres d'ouvrage
- Partage qu'il pense important que la Ville de Marseille soit représentée au sein du jury de la compétition de projets

Mme Audrey GATIAN – Ville de Marseille

- Remercie SNCF G&C pour la qualité du travail réalisé pour la mise au point de la démarche de compétition de projets relative à la gare souterraine
- Partage la proposition exprimée par M. Frédéric VIGOUROUX que la Ville de Marseille soit représentée au sein du jury

M. Jean-Marc ILLES – Directeur de l'Agence LNPCA – SNCF Réseau

- Rappelle que :
 - La MOE de la Phase 1 du projet sur Marseille a déjà été désignée depuis 1 an en même temps que NAE et la navette toulonnaise
 - SNCF est en train d'attribuer l'accord cadre pour la MOE pour la phase 2 sur Marseille qui concerne la gare et la traversée souterraines
- Partage que la MOE de l'AVP de la navette azurée sera désignée à l'horizon du mois de mars 2024

M. Christophe MIRMAND - Préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Propose au COPIL de valider la démarche de la compétition de projets pour la gare souterraine de Marseille Saint-Charles
- Prend acte de l'accord unanime des partenaires cofinanceurs sur l'engagement de cette démarche de compétition de projet et ses modalités

5. Validation de l'abandon de la Médiation Royal Palm

M. Jean-Marc ILLES – Directeur de l'Agence LNPCA – SNCF Réseau

- Présente le processus de médiation mis en œuvre par SNCF Réseau et SNCF G&C concernant le recours du syndic de la résidence du Royal Palm
- Partage que l'AG de la copropriété a rejeté vendredi 10/11/2023 la proposition effectuée par les MOA et qu'en conséquence, la démarche de médiation est abandonnée pour laisser place au contentieux

M. Gilles CIMA – Cannes

- Partage que la SNCF a été très à l'écoute des attentes et besoins des parties prenantes
- Regrette la décision de la copropriété qui lui semble manquer une occasion importante d'améliorer la coexistence de la résidence et du projet

6. Information et Concertation continue

M. Stéphane COUGNON – Directeur de projet LNPCA pour SNCF G&C

- Présente le travail réalisé avec le collège des acteurs

M. Philippe QUEVREMONT – Garant CNDP

- Rappelle que la mobilisation du COLAC a été initiée à la demande du garant
- Partage le relativement faible niveau de mobilisation en nombre des participants
 - Précise que cette mobilisation modeste lui paraît traduire une attente des acteurs que les MOA mettent en place les comités de suivi des opérations constitutives du projet pour venir participer plus largement

M. Stéphane COUGNON – Directeur de projet LNPCA pour SNCF G&C

- Présente la démarche de travail projetée pour l'information et la concertation publiques dans les prochains mois, en lien avec la progression des études AVP avec les spécificités du travail sur les opérations la phase 1 et du travail sur les opérations de la phase 2 :
 - Actions en continuité du travail d'information et de concertation des 2 MOA avec les acteurs et riverains du projet
 - Actions de valorisation grand public du projet pour faire connaître ce dernier et sa progression

M. Philippe QUEVREMONT – Garant CNDP

- Rappelle qu'il avait demandé l'année dernière que le COPIL puisse échanger une fois par an au moins sur les modalités d'information et de concertation et remercie M. le préfet de région d'avoir tenu cet engagement
- Partage l'importance de poursuivre l'information du public dans le même esprit que cela a été initié depuis plusieurs années par les maîtres d'ouvrage
- Rappelle l'importance de bien anticiper les phases de travaux et de ne pas attendre d'être « *aux portes des nuisances* » pour reprendre contact avec le terrain et créer des relations solides d'écoute et de considération mutuelles avec les parties prenantes
- Partage qu'il pense pertinent que les MOA partagent des éléments positifs relatifs au projet (insertion, aménités en termes de mobilité, de qualité des interfaces urbaines) et pas uniquement du négatif (bruit, travaux, ...)
- Indique que sur NAE un travail pertinent a pu être réalisé au début de l'automne 2023 concernant l'information des riverains et des acteurs économiques locaux
- Pense qu'il convient de déployer ce même type de dispositif sur les autres opérations au fur et à mesure de leur avancement

- Propose qu'à l'horizon d'octobre 2024, les MOA et notamment SNCF G&C, puissent présenter au COPIL le calendrier prévisionnel de mobilisation des futurs comités de suivi
- Rappelle que dans les engagements pris par les MOA, il y a une notion importante de pluralisme, et qu'il est donc important d'ouvrir ces échanges à tous les publics et de ne pas solliciter uniquement à des acteurs favorables au projet
- Propose que le COPIL de l'automne 2024 permette de faire le point sur les modalités et le calendrier d'information du public sur le projet et les modalités de dialogue des MOA avec le public

M. Frédéric VIGOUROUX – Maire de Miramas – Métropole Aix-Marseille-Provence

- Partage que les réunions associant les riverains mobilisent souvent des personnes opposées
- Partage que sur la concertation et l'information, il est important d'engager rapidement un travail de mise au point des modalités et conditions de dialogue et d'information sur le projet
- Rappelle que la période 2026 sera sensible compte-tenu de la présence des élections et qu'il est souhaitable de bien anticiper sur ces échéances pour conduire au préalable le maximum d'échanges avec les parties prenantes sur les étapes à venir du projet

M. Louis NEGRE - Vice-Président de la Métropole Nice-Côte d'Azur

- Partage que la concertation et la communication doivent être rapidement mises en œuvre sur ces nouvelles étapes à l'attention du grand public
- Rappelle que les documents élaborés par la SNCF sont remarquables et qu'il convient de les rendre plus accessibles au grand public
- Partage l'importance que les décisions et engagements des élus en faveur du projet et les réalisations qui s'en suivront, soient partagées par le grand public

M. Pierre-Alain ROCHE – IGEDD

- Partage que bien souvent les riverains s'inquiètent des campagnes de sondages, des actions de dévoiement de réseau, ...
- Indique que dans ces phases de communication grand public, les phases préliminaires nécessitent un accompagnement particulier
- Partage, concernant le projet LNPCA, que ces phases d'information et d'échange avec le public devront être soigneusement préparées compte-tenu qu'elles devront enjamber des périodes électorales, avec donc des sensibilités potentiellement exacerbées

M. Matthieu CHABANEL – PDG de SNCF Réseau

- Partage sur l'importance de l'information du public et de la concertation
- Partage l'intérêt de la proposition de SNCF de mobiliser un Groupe de travail associant les partenaires de façon à préparer collectivement l'information et la concertation grand public

M. Jean-Pierre SERRUS – Vice-Président de la Région

- Partage que pour ce grand projet qui concerne toute la région il est important de maîtriser deux dimensions :
 - La dimension partenariale du projet et la mise au point de qui peut communiquer de façon la plus pertinente et la plus efficace, au-delà des MOA
 - La dimension de l'intérêt général supérieur du projet pour le territoire régional qui implique de communiquer de façon pertinente, cohérente et efficace

M. Christophe MIRMAND - Préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Partage l'importance des enjeux d'information du public et aussi de concertation et de co-construction de certaines composantes du projet, unanimement rappelée par les partenaires qui se sont exprimés

- Partage que la complexité du projet et son envergure nécessiteront plusieurs années pour sa réalisation et qu'il est donc très important de préparer et développer les capacités des MOA et des partenaires à répondre aux sollicitations et attentes du public
- Demande aux MOA de préparer et engager cette nouvelle étape d'information et de relations avec le public, en étroite coordination avec les partenaires du projet

CLÔTURE DU COPIL

M. Christophe MIRMAND - Préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Remercie les partenaires pour leur implication dans la démarche d'élaboration du projet LNPCA et le consensus entre les partenaires qui se renforce au fil de la réalisation du projet
- Remercie les équipes des deux maîtres d'ouvrage pour la qualité du travail accompli et le respect du calendrier
- Salue MM. Pierre-Alain ROCHE et Jean-Marc ILLES, piliers du projet durant plusieurs années et fortement impliqués, avec les équipes, dans la réussite du projet (applaudissements chaleureux)
- Accueille M. Jean-Pierre LESTOILLE qui prendra le relais de Pierre-Alain ROCHE pour la présidence du COTEC
- Accueille M. Jacques PAULET qui succédera à M. Jean-Marc ILLES en tant que directeur du projet LNPCA
- Invite les participants à partager un moment de convivialité dans les salons de la préfecture pour saluer les partants et les nouveaux arrivants

Liste des participants

Préfecture de région

- M. Christophe MIRMAND, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- M. Didier MAMIS, SGAR
- M. Olivier TEISSIER, SGAR Adjoint
- Mme Nadia FABRE, Chargée de mission Transports Infrastructures SGAR Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

- M. Jean-Pierre SERRUS, Vice-président du Conseil régional délégué aux transports et à la mobilité durable
- M. Laurent BENVENUTI, Conseiller transport
- M. Victor ALONSO, Directeur Général Adjoint des Services, directeur de la Direction Générale Transports, Mobilité et Grands Équipements
- M. Didier BIAU, Directeur des Infrastructures et des Grands Équipements
- M. Eric LORRAIN, Chargé de missions service des infrastructures ferroviaires et des pôles d'échanges
- M. Paul KNOERY, Adjoint au Chef de service des infrastructures ferroviaires et des pôles d'échanges
- Mme Jeanne BREMOND, Chargée de projets Infrastructures ferroviaires et pôles d'échanges

Métropole Aix-Marseille-Provence

- M. Frédéric VIGOUROUX, Maire de Miramas, délégué à la Métropole
- Mme Hélène JOUVE, Directrice projets laboratoire
- M. Vincent TOUZE, Direction à la Mobilité, Déplacements, Transports, Espace Publics et Voirie
- M. Roland LEGRAND, Conseil MOA

Conseil départemental des Bouches-du-Rhône (13)

- M. Eloi MANGION, Directeur Environnement, Grands Projets et Recherche

Ville de Marseille (13)

- Mme Audrey GATIAN, Adjointe au Maire en charge de la politique de la ville et des mobilités
- Mme Sophie CAMARD, Maire du secteur 1 -7
- M. Franck GEILING
- Mme Sarah KENANI, Cabinet du maire de Marseille

Métropole Toulon Provence Méditerranée (83)

- Mme Geneviève LEVY, Vice-présidente en charge des mobilités, 2^{ème} adjointe au maire de Toulon
- M. Alexis VILLEMIN, Directeur général adjoint

Conseil départemental du Var (83)

- Mme Andrée SAMAT, Vice-présidente
- M. Marc BILLET

Dracénie Provence Verdon Agglomération (83)

- Mme Karine ALSTERS, Vice-Présidente déléguée aux transports et mobilités
- M. Frédéric DECOMPTE, Chef de cabinet

Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins, Ville de Cannes (06)

- M. Gilles CIMA, Conseiller communautaire, adjoint au maire de Cannes

- M. Thomas ONZON, DGST

Métropole Nice-Côte d'Azur (06)

- M. Louis NEGRE, Vice-Président délégué à la Coordination des politiques métropolitaines et infrastructures de transport
- M. Guy MULLER, Directeur de la mission LN PCA

Conseil départemental des Alpes Maritimes (06)

- Mme Marie BENASSAYA, Vice-présidente
- M. Olivier GUILBERT, Chef du service mobilité

Communauté d'Agglomération de Sophia- Antipolis (06)

- M. Thierry OCCELLI, Vice-Président CASA
- Mme Hélène LEMESLE, DGA
- Mme Sylvie PONTIUS, Directrice Adjointe - Direction Mobilité Déplacements Transports

Société Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur

- M. Folco LAVERDIERE, Directeur Général

IGEDD

- M. Pierre-Alain ROCHE, Président du Comité Technique LNPCA et Président de la section Mobilité et Transports
- M. Jean-Pierre LESTOILLE, futur Président du Comité Technique LNPCA

Commission Nationale du Débat Public

- M. Philippe QUEVREMONT, Garant de la concertation LNPCA

DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur

- M. Sebastien FOREST, Directeur Régional
- Mme Frédérique CHAZE, Directrice régionale adjointe
- Mustapha MAKHLOUFI, chef de l'UAPTD
- M. Steve DOMER, Chargé de mission LNPCA

Préfecture de département des Bouches-du-Rhône

- M. Cyrille LE VELY, Secrétaire général de la préfecture des Bouches-du-Rhône

Préfecture du Var :

- M. Sébastien ODDONE
- M. Philippe LOOS, Secrétaire général

DDTM des Bouches-du-Rhône

- M. Laurent DELEERSNYDER

Préfecture des Alpes Maritimes

- M. Pierre-Gil FLORY, Directeur adjoint des interventions et de la coordination de l'Etat

DGITM / DTFFP

- M. Jean-Baptiste DE CAGNY

SNCF Réseau

- M. Matthieu CHABANEL, Président Directeur Général
- M. Olivier BANCEL, Directeur général exécutif Projets, Maintenance et Exploitation – Président Agence LNPCA

- M. Kian GAVTACHE, Directeur Général Adjoint Grands Projets
- M. Karim TOUATI, Directeur Territorial
- M. Jean-Marc ILLES, Directeur Territorial adjoint et Chef de mission LNPCA
- M. Jacques PAULET, futur Chef de mission LNPCA
- Mme Alexandra BIRO-KRAMER
- M. Robert POLICHT
- M. Sébastien MIS, Directeur Adjoint Production du projet Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur
- Mme Carole TEISSEDE, Directrice de la communication des relations extérieures et de la concertation
- M. Stéphane SAINT-PIERRE, Directeur NICAYA Conseil /expert concertation - AMO de SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions

SNCF Gares et Connexion

- M. Stéphane LERENDU, Directeur des Grands Projets
- M. Stéphane COUGNON, Directeur du Projet LNPCA
- M. Alexandre LEMAITRE
- M. Antony ROY

SNCF Immobilier

- Mme Fadia KARAM, Directrice du développement
- Mme Gaëlle GRASSET, Directrice territoriale Grand Sud